



Conseil d'établissement  
Procès-verbal  
Réunion du 27 mars 2024 - 17 h – Asticou

**Étaient présents et présentes :**

Gilles Brazeau – parent d'élève  
Geneviève Latulippe - ACQ  
Odette Laurin – personnel de soutien  
Marie-Claude Mallet – parent d'élève  
Mathieu Papin - enseignant  
Magguy Plantier – personnel professionnel  
Sylvain Rivest – directeur  
Randa Semaan – élève en secrétariat  
Mario Viens – organisme socio-communautaire

**Invitée :**

Karine Gougeon

**Absences :**

Leslie-Anne Barber – CISSSO  
Eric Bernatchez – représentant d'entreprise  
Geneviève Langlois – élève en soudage (abandon)  
Catherine Louis-Seize – enseignante

M. Viens souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.

M. Rivest désire ajouter un point en varia : Ressources humaines.

M. Papin propose d'adopter l'ordre du jour et il est appuyé par M. Brazeau.

résolution  
23-24-017

Adoptée à l'unanimité

## 2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h.

## 3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023

M. Viens demande si tous les membres ont pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

M. Mallet mentionne 2 petites corrections à apporter dans le document.

résolution  
23-24-018

Mme Latulippe propose d'adopter le procès-verbal et elle est appuyée par M. Viens.

Adoptée à l'unanimité

## 4. Suivi du procès-verbal

M. Rivest informe les membres sur les suivis. Il invite M. Viens à parler de son projet sur les dépendances.

M. Viens mentionne que le processus d'inscription va bien. Les enseignants doivent cibler une date dans leur horaire pour une présentation dans leur classe. Le premier atelier a été bien reçu. Il va l'adapter au fur et à mesure du déroulement. Les besoins sont très diversifiés d'une classe à l'autre. Il fait de plus en plus de suivis individuels avec les élèves. Il croit être en mesure de débiter la phase B du projet le mois prochain : info-lettres au personnel.

M. Rivest présente Mme Gougeon aux membres. Mme Gougeon est agente de travail social pour le CFPPO. Elle nous présentera le plan de lutte contre l'intimidation et la violence un peu plus tard.

M. Rivest informe les membres qu'il lui a été impossible de louer un gymnase dans une école secondaire du CSSPO pour une partie de soccer inter immeuble. Tous les plateaux sont réservés pour l'année scolaire.

M. Rivest invite Mme Laurin à parler de la friperie. Mme Laurin mentionne qu'elle devait faire 2 journées Spécial Jouets en décembre pour les cadeaux de Noël des élèves. L'activité n'a pas pu avoir lieu à cause des journées de grève. Suite aux nombreuses demandes des élèves pour des jouets pour leurs enfants, l'activité a eu lieu les 13 et 14 février dernier (spécial St-Valentin). L'événement a connu un franc succès et a été très apprécié des élèves.



M.V.

M. Rivest informe les membres que des micro-ondes supplémentaires ont été demandés par le comité des élèves de Vision. Le suivi n'a pas encore été fait dû au manque d'effectif au CFPPO, suite au départ du gestionnaire administratif. Avec l'arrivée de son remplaçant, ce mandat lui sera confié.

M. Viens informe les membres que nous allons tout de suite passer à l'adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin de permettre à Mme Gougeon de quitter plus rapidement la rencontre. M. Viens donne la parole à Mme Gougeon.

## 5. Dossier pour adoption

### 5.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Mme Gougeon présente le plan de lutte et ses objectifs. Elle mentionne que la présentation PowerPoint résume le document que les membres ont déjà reçu.

M. Brazeau demande qui doit faire les statistiques de toutes les plaintes. Mme Gougeon mentionne que le CSSPO doit nous rendre compte des plaintes et le Conseil d'établissement en sera informé. À la fin de l'année scolaire, un bilan sera apporté au CE.

Mme Mallet questionne les étapes du processus.

M. Viens demande si les plaintes fondées et/ou non fondées seront comptabilisés.

M. Rivest mentionne un événement qui est survenu dernièrement. 2 adultes dans le stationnement. On a utilisé le plan de lutte et cela a stoppé la progression de la situation.

M. Brazeau questionne sur les manières de clarifier les définitions avec les élèves et le personnel. Mme Gougeon informe les membres que les élèves et le personnel seront informés des nuances entre les définitions.

M. Viens remercie tous les gens qui ont travaillé sur ce document. Mme Gougeon remercie Mme Plantier pour son importante contribution au projet.

Mme Latulippe demande si le plan doit être renouvelé régulièrement. Mme Gougeon mentionne que le Centre a une obligation annuelle de révision pour savoir s'il répond toujours au besoin.

En terminant, Mme Gougeon mentionne que les élèves doivent signer un formulaire d'adhésion au plan de lutte et s'engager à le respecter.

M. Viens demande une résolution pour adopter le plan.

résolution  
23-24-019

M. Papin propose d'adopter le plan de lutte et il est appuyé par Mme Mallet.

Adoptée à l'unanimité

## 6. Mot des élèves

M. Viens invite Mme Semaan de Vision-Avenir à prendre la parole.

Mme Semaan mentionne que la semaine de prévention du suicide a eu lieu du 4 au 10 février. L'événement a été souligné par la confection de cartes par les élèves pour les personnes importantes de leur entourage.

Le 20 février dernier a eu lieu le Forum des adultes du CSSPO. Plusieurs sujets qui préoccupent les élèves ont été abordés.

La persévérance scolaire a été soulignée le 12 février dernier par des capsules vidéo des enseignants sur la page Facebook du Centre.

La Soirée des finissants aura lieu le 6 juin 2024 à la salle Mozart du Casino du Lac Lemay.

Le 26 mars, la fête de Pâques a été soulignée.

M. Viens désire féliciter Mme Semaan pour son excellente présentation. Il souligne que Mme Semaan arrive toujours très préparée à la rencontre et connaît très bien ses sujets.

M. Rivest informe les membres sur la tenue du Forum des adultes. Tous les ans, le CSSPO désire rencontrer les élèves de FP et FG pour s'informer de leur parcours, leurs défis à relever et leurs attentes. Plusieurs améliorations au Centre ont été suggérés par le comité des élèves ou par le Forum des adultes.

M. Rivest mentionne les nouvelles versions des programmes ne sortent pas assez vite comme par exemple : Mécanique auto. On attend le nouveau programme du Ministère de l'Éducation depuis 3 ans.

## 7. Mot du directeur

### 7.1 Inscriptions 2024-2025

M. Rivest fait un résumé de l'état des inscriptions pour la prochaine année scolaire et les fréquentations actuelles dans les 3 immeubles. Cela va bien, c'est une période très occupée depuis le 15 janvier. Dû au manque d'effectif, le personnel déploie des efforts supplémentaires pour répondre à la charge de travail. Mme Laurin informe les membres que le programme d'Électricité a reçu près de 200 demandes en seulement 15 minutes.

M. Brazeau demande si les échecs sont comptabilisés à des fins statistiques.

M. Rivest mentionne que les causes d'échec ou d'abandon ne sont pas reliées à la grève. La majorité des abandons sont reliées aux difficultés financières. Les élèves sont souvent mal préparés pour effectuer un retour aux études.

### 7.2 PPP

M. Rivest mentionne que nous recevrons les élèves du CSSCV du 8 au 12 avril prochain.

### 7.3 Forum des Adultes

M. Rivest mentionne que Mme Semaan a très bien résumé l'événement.

### 7.4 Journée de la persévérance scolaire

Idem que 6.3

### 7.5 Soirée des finissants

Idem que 6.3

### 7.6 Offensive en construction

M. Rivest parle de l'offensive en construction; projet du gouvernement du Québec pour palier à la pénurie de main-d'oeuvre. 2 programmes ont débuté le 29 janvier : Plomberie et Électricité (DEP). Des formations accélérées ont également démarré en Charpenterie et en Ferblanterie.

## 7.7 Plan de rattrapage

M. Rivest mentionne que 23 jours sont à rattraper à cause de la grève. Les élèves ciblés par le rattrapage ont été approchés par leurs enseignants. Le rattrapage s'effectue de plusieurs façons. Début des cours à 7 h le matin pour certains programmes, cours qui terminent plus tard en fin de journée pour d'autres programmes. Dans certains cas, la fin de la formation est repoussée de quelques semaines. Des cours ont également eu lieu pendant la semaine de relâche.

## 8. Dossiers pour adoption

### 8.1 Frais scolaires 2024-2025

M. Rivest fait un résumé des maquettes. Il mentionne la Politique sur la gratuité scolaire. Cependant les équipements de sécurité sont obligatoires.

M. Brazeau demande qu'une note soit ajoutée concernant les bottes de sécurité. Cette note devra informer l'élève qu'il doit prévoir une échelle de prix variée dépendamment du choix de l'équipement.

résolution  
23-24-020

M. Viens propose d'adopter les frais scolaires et il est appuyé par Mme Plantier.

Adoptée à l'unanimité

## 8. Varia

### 8.1 Ressources humaines

M. Rivest mentionne que Bobby Lavoie, directeur adjoint en congé sans solde d'un an, a officiellement démissionné de son poste. Par conséquent son poste sera affiché. Le poste est présentement comblé par intérim par Mme Edith Tremblay.

Démission de l'agente de bureau à l'accueil et aux admissions. Le poste est présentement affiché.

M. Jonathan Daniel Nkoghe Ndoutoume agira à titre de gestionnaire administratif par intérim en remplacement de Sylvain Quinn présentement en congé de maladie.

M. Rivest informe les membres que M. Faria (directeur adjoint), Mme Lebel et lui-même demeureront en poste pour l'année scolaire 24-25.

M. Rivest informe les membres que l'université de Sherbrooke a effectué une enquête nationale auprès des élèves en FP. Le rapport de l'observatoire brosse un portrait de la clientèle du CFPPO. Une copie sera envoyée aux membres.

M. Rivest mentionne le Tableau de bord du ministre de l'Éducation, M. Drainville. Il y est question du taux de diplomation dans les régions. Dans notre cas, le taux de diplomation ne reflète pas la réalité, car on n'a pas les mêmes programmes d'une région à l'autre.

M. Rivest mentionne que le CFPPO restera ouvert le 8 avril prochain (éclipse). Il a commandé des lunettes pour les élèves et le personnel auprès du CSSPO.

M. Rivest termine en mentionnant le tournoi d'hockey FP en Beauce qui se déroulera du 12 au 14 avril. Le CFPPO y participera pour une 2<sup>e</sup> année consécutive. L'an dernier, le Centre s'est classé finaliste (2<sup>e</sup> place). Belle activité rassembleuse pour les élèves du Centre.

## 9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 24 avril 2024 à l'immeuble Vision-Avenir.

## 10. Levée de l'assemblée

résolution  
23-24-021

Mme Latulippe propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par M. Papin. Il est 18 h 24.

Adoptée à l'unanimité

  
Sylvain Rivest  
Directeur

  
Mario Viens  
Président

